

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 146 décision n. 146 du 22 Mai 1943

n° 146

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mai 1943

Numéro JO

n° 11 du 01/06/1943

Date du numéro

1 juin 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Le traitement global de M. CAILLAUD Pierre, Délégué de la Caisse Centrale de la France Combattante fixé à 10.000 francs par mois aux termes de la lettre susvisée du 17 Mai 1943 sera imputée pour moitié a compter du 1er Mai 1943 au Bud get Local,

chapitre IV,

[article 1](#)